

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2013

MODERNISATION DU RÉGIME DES SECTIONS DE COMMUNE - (N° 841)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
M. Morel-A-L'Huissier

ARTICLE 1ER QUATER

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« et les mots : « du premier alinéa » sont supprimés. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.